



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

# Parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés

Master Droit public



Composante  
UFR Droit,  
Sciences  
Économique et  
Politique



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Le M2 PDFL offre une spécialisation dans le domaine transversal de la protection des droits et des libertés et un apprentissage de la recherche. Quatre parcours pédagogiques sont proposés (droit public, droit privé, science politique, histoire du droit).

## Objectifs

L'objectif du Master 1 Droit public Parcours Protection des droits fondamentaux et libertés est d'offrir une formation de haut niveau dans les matières fondamentales du droit public, y compris dans leurs dimensions politiques, historiques, européennes et internationales, en mettant l'accent sur la protection des droits et libertés. Il permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances principalement en droit public interne, science politique, droit européen, droit international et droit comparé, grâce à la maîtrise des notions et logiques de ces matières ainsi qu'à l'étude de leur environnement et de leurs enjeux. Les étudiants ont aussi la possibilité de travailler des matières de droit privé nécessaires à la garantie des droits et libertés (procédure pénale approfondie, procédures amiables, procédures civiles d'exécution). Cette spécialisation s'effectue sans préjudice des possibilités de réorientation sous réserve de se conformer aux procédures requises pour la candidature dans

un parcours de master autre que celui de l'affectation initiale. Le conseil de perfectionnement de la mention vérifie la pertinence des objectifs.

A l'issue du M2 PDFL, les étudiants auront acquis une spécialisation juridique approfondie dans le domaine transversal de la protection des droits fondamentaux et des libertés. Ils sauront mener à bien une recherche juridique suivant une démarche juridique et personnelle.

**Capacité d'accueil globale :** 19 étudiants

## Compétences acquises

A l'issue du M1 PDFL, les étudiants sauront :

- Maîtriser les outils fondamentaux pour l'accès aux professions juridiques, en particulier celles qui concernent la protection des droits et libertés.
- Exploiter les facultés d'analyse et de synthèse
- Identifier la documentation nécessaire à la recherche
- User des qualités de rigueur et de clarté dans l'expression écrite (consultations, commentaires d'arrêts, dissertations) et orale



A l'issue du M2 PDFL, les étudiants sauront utiliser les outils juridiques (de droit interne, communautaire, européen et international) permettant de protéger les droits et libertés, les situer dans un contexte historique et politique et mener à bien une recherche juridique suivant une démarche scientifique et personnelle (élaborer une bibliographie, construire un plan, développer des analyses critiques).

---

## Les + de la formation

Pour le M1 PDFL Public :

- \* Une formation de haut niveau en droit public, y compris dans ses dimensions politiques, historiques, européennes et internationales, en mettant l'accent sur la protection des droits et libertés
- \* Une ouverture aux matières de droit privé nécessaires à la garantie des droits et libertés
- \* La possibilité de s'initier à la recherche
- \* La possibilité de faire un stage d'au moins deux semaines
- \* La possibilité de renforcer ses compétences en langue étrangère (anglais, espagnol ou allemand)

Pour le M2 PDFL :

- \* Une initiation à la recherche de niveau académique, qui permet l'acquisition de compétences nouvelles (autonomie, gestion de projet, capacité de synthèse, rédaction, analyse juridique)
- \* La possibilité de se spécialiser librement dans un secteur juridique spécifique en y consacrant son travail de recherche
- \* Une consolidation de la culture juridique et générale, idéale pour accompagner la préparation à des concours
- \* Un tremplin pour la poursuite d'études en doctorat

## Organisation

---

### Contrôle des connaissances

M1:

Une seule session d'examen est organisée pour chaque semestre.

---

## Informations pour les étudiants à statuts particuliers

### Précisions pour M1

#### I Régime général :

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.

Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

#### II Régimes spéciaux :

##### 1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

**En M1 :** Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.

Bénéficient de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physique, moteur ou sensoriel, les sportifs de haut



niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité.

Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

## 2 – Régime Erasmus :

**Master 1** : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

---

## Stages

**Stage** : Possible

**Durée du stage** : Deux semaines minimum en M1. Trois semaines minimum en M2

---

## Admission

### Conditions d'accès

L'ADMISSION, organisée à l'entrée du master 1 via *MonMaster*, est ouverte aux étudiants ayant validé une licence 3 de droit.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.

Une procédure de recrutement complémentaire en M2 est ouverte pour les étudiants titulaires d'un autre master 1, ainsi qu'aux candidats extérieurs, si et seulement si des places sont disponibles.

---

## Modalités de candidatures

**Master 1**: L'entrée en M1 est soumise, via la plateforme *MonMaster*, à la sélection d'étudiants titulaires en principe d'une licence générale de droit ou par exception d'une autre licence ou d'un autre titre reconnu équivalent.

Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster*.  
Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de Bernard QUIRINY.

Pièces à fournir dans le cadre de la candidature : Relevés des notes de L1, L2, L3 S1, CV, lettre de motivation.

---

## Attendus / Pré-requis

Pour le M1 PDFL Public :

- \* Des résultats corrects obtenus pendant le parcours de formation juridique en licence, établissant l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales attendues d'un juriste
- \* Des résultats satisfaisants dans les matières relevant du droit public en licence, établissant l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales pour un juriste de droit public et l'appétence pour ce domaine



du droit. Une attention particulière sera portée aux notes obtenues en droit constitutionnel, en droit administratif, en contentieux administratif, en libertés publiques et en droit international public

Pour le M2 PDFL : validation du M1

## Et après

### Poursuite d'études

A l'issue du Master 1 PDFL, les étudiants peuvent se spécialiser en effectuant une seconde année de Master en matière de protection des droits de l'homme au sens large (protection nationale, européenne, internationale, droit humanitaire, justice pénale internationale, etc...).

Ainsi le Master 2 Protection des droits fondamentaux et des libertés permet-il à la fois de s'initier à la recherche et de se spécialiser dans le domaine transversal du droit des libertés, notamment en vue de préparer un doctorat, des concours administratifs de catégorie A ou les concours d'accès aux métiers de la justice.

### Passerelles et réorientation

Pour le M1 PDFL Public :

Un étudiant qui a validé le M1 PDFL Public est admis en M2 PDFL. Il peut toutefois faire valoir ses acquis à l'appui d'une demande d'admission dans un autre M2 relevant de la mention Droit public

Pour le M2 PDFL :

Un étudiant qui a validé le M1 PDFL est admis en M2 PDFL. Si des places sont encore disponibles après admission de tous les titulaires du M1 PDFL, un étudiant titulaire d'un autre M1 peut candidater. Son dossier sera évalué sur la base de l'ensemble de ses résultats universitaires depuis la licence,

sur son aptitude à mener un travail de recherche académique et sur son projet professionnel

### Débouchés professionnels

M1 : A l'issue du Master 1 PDFL, les étudiants peuvent appliquer leurs connaissances fondamentales aux situations pratiques auxquelles ils seront confrontés dans la vie professionnelle en s'engageant dans la vie active dans le secteur public ou parapublic ou en choisissant de passer des concours administratifs de catégorie A ou les concours d'accès aux métiers de la justice.

M2 : Thèse, concours administratifs, grandes écoles, toutes professions juridiques dans les secteurs privé, public, associatif.

## Infos pratiques

### Contacts

#### Secrétariat pédagogique 1re année

Lucie JAVAUX

☎ 03.80.39.54.17.

✉ lucie.javaux@u-bourgogne.fr

#### Responsable de formation 1re année

Marie-Caroline VINCENT-LEGOUX

✉ Marie-Caroline.Vincent-Legoux@u-bourgogne.fr

#### Responsable de formation 2e année

Bernard QUIRINY

✉ bernard.quiriny@u-bourgogne.fr

#### Secrétariat pédagogique 2e année

Delphine BORNE


☎ 03.80.39.53.56

✉ delphine.borne@u-bourgogne.fr



---

## Campus

 Campus de Dijon



# Programme

## Organisation

M1 :

L'année de M1 droit public parcours PDFL est constituée de 10 UE. Chaque semestre comprend 5 UE :

- 1 UE connaissances fondamentales comprenant des cours magistraux accompagnés de TD ;
- 1 UE connaissances complémentaires ;
- 1 UE connaissances additionnelles ;
- 1 UE compétences transverses et professionnalisation ;
- 1 UE option.

M2 : Il y a 4 parcours possibles, organisés autour d'une matière fondamentale (UE1, UE2, UE3, UE4) et d'une série de séminaires (UE5).

- Au moment de son inscription pédagogique en M2, l'étudiant choisit sa matière fondamentale dominante. Cette matière fera l'objet d'un examen écrit. Les 3 autres matières fondamentales feront l'objet d'une épreuve orale.
- L'étudiant rédige un mémoire et un dossier de recherche dans le cadre de deux séminaires distincts. Le dossier de recherche peut néanmoins être remplacé par un stage d'une durée minimale de 3 semaines, effectuable durant l'ensemble de l'année, éventuellement de manière fractionnée ; le stage donne lieu à un rapport de stage.

Pas de redoublement mais possibilité réaliser le M2 en 2 ans sur accord du directeur.

## Master 1 - PDFL mention Droit Public

### Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10
Garanties constitutionnelles des droits fondamentaux CM	CM		33h				
Garanties constitutionnelles des droits fondamentaux TD	TD			15h			
Relations administration / administrés CM	CM		33h				
Relations administration / administrés TD	TD			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8
Histoire des idées politiques	CM		25h				
Droit international public approfondi	CM						
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE						4
Problèmes politiques contemporains	CM		33h				



Problèmes de droit international contemporain	CM	33h	
Territoires et action de l'Union Européenne	CM	30h	
UE4 Compétences transverses et professionnalisation - 1 choix	UE		4
UNE LANGUE LV1 S1	Choix		
Anglais LV1 S1	Matière	15h	
Espagnol LV1 S1	Matière	15h	
Allemand LV1 S1	Matière	15h	
Procédure pénale approfondie	CM		
STAGE - deux semaines minimum - S1	Stage		
Initiation à la recherche : problèmes politiques contemporains	CM		
Initiation à la recherche : Territoires et action de l'UE	CM		
UE5 Option - 1 choix	UE		4
Droit des collectivités territoriales approfondi	CM		
Politiques publiques locales 1	CM		
Procédures civiles d'exécution	CM		
Matière non choisie dans l'UE3	CM		

## Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10
Droit public des contrats CM	CM		33h				
Droit public des contrats TD	TD			15h			
Droits et libertés de la personne humaine CM	CM		33h				
Droits et libertés de la personne humaine TD	TD			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8
Théorie de l'Etat	CM		33h				
Gouvernance de l'action publique	CM		30h				
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE						4
Droit constitutionnel comparé	CM		30h				
Protection des droits de l'homme au sein des nations unies et de l'UE	CM		30h				
UE4 Compétences transverses et professionnalisation	UE						4
UNE LANGUE LV1 S2	Choix						
Anglais LV1 S2	TD			15h			
Espagnol LV1 S2	TD			15h			
Allemand LV1 S2	TD			15h			
STAGE - deux semaines minimum - S2	Stage						
Culture générale : Histoire du droit privé - La famille	Matière		25h				
Culture générale : Théorie de l'Administration	CM		30h				
Initiation à la recherche : matière non choisie dans l'UE3	CM						
UE5 Option - 1 choix	UE						4
Droit public des biens	Matière						



Droit de la fonction publique	CM	30h
Procédures amiables	CM	
Matière non choisie dans l'UE3	CM	

## Master 2 - PDFL mention Droit public & JPP

### Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Droit public	UE		30h				6
UE2 - Droit privé	UE		30h				6
UE3 Science politique	UE		30h				6
UE4 Histoire du droit	UE		30h				6
UE5 Initiation à la recherche et professionnalisation	UE						6
Initiation à la recherche juridique sur internet	Matière		10h				
Séminaires rattachés à l'UE1 (Droit public)	Choix			10h			
Séminaires rattachés à l'UE2 (droit privé)	Choix			10h			
Séminaires rattachés à l'UE3 (science politique)	Choix			10h			
Séminaires rattachés à l'UE4 (histoire du droit)	Choix			10h			
Séminaire ouvert aux 4 mentions - Droit des étrangers	Choix			10h			
Stage de 3 semaines minimum	Choix			1h			

### Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1	UE						30
Culture juridique générale	Matière						10
Mémoire	Matière						20